

Ultramarathon El Salvador 2026

RÈGLEMENT OFFICIEL

Traduction Officielle – Version Française
Fear the Peak, Conquer UltraES

TABLE DES MATIÈRES

1. Informations Générales – Organisation
2. Définition de la Compétition
3. Conditions Générales & Responsabilité Personnelle
4. Éco-Responsabilité
5. Description des Épreuves
6. Responsabilité du Participant
7. Conditions de Responsabilité / Déclaration du Coureur
8. Conditions d'Admission
9. Points de Coupe & Drop Bag
10. Catégories
11. Inscription, Frais & Obligations Administratives
12. Limites de Temps
13. Postes de Contrôle
14. Postes de Ravitaillement
15. Équipement Obligatoire
16. Pénalités / Disqualification
17. Drop Bag
18. Assistance Médicale
19. Récompenses
20. Calendrier des Remises de Prix
21. Droits de Publicité & d'Image

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Ultramarathon El Salvador (ULTRAES) est un événement sportif organisé par « Corriendo Por La Vida SV ». L'événement aura lieu du 6 au 8 février 2026 autour des villes de La Palma, San Ignacio, Cítala et San Fernando, Chalatenango, El Salvador, Amérique centrale. Le siège officiel est l'Hôtel Entre Pinos.

ARTICLE 2 : DÉFINITION DE LA COMPÉTITION

ULTRA MARATHON EL SALVADOR comprend les distances officielles : 2K, 5K, 12K, 17K, 25K, et les ultra-distances 50K, 80K, 105K et 100 Miles. Les parcours traversent des terrains et climats variés dans des zones naturelles qu'il incombe aux athlètes de respecter et protéger.

ARTICLE 3 : CONDITIONS GÉNÉRALES

ULTRA MARATHON EL SALVADOR est régi par le présent règlement que tous les participants acceptent lors de l'inscription. L'organisation n'est pas responsable des dommages dus à l'imprudence ou à la négligence du participant. En s'inscrivant, les participants déclarent être en condition physique optimale et dégagent les organisateurs de toute responsabilité connexe.

ARTICLE 4 : ÉCO-RESPONSABILITÉ

Chaque participant s'engage à utiliser les bacs fournis et à respecter la flore et la faune. Lorsque cela est possible, l'organisation utilisera des matériaux réutilisables ou recyclables et effectuera un nettoyage sélectif dans les huit (8) jours suivant l'épreuve. Tous les déchets (gels, emballages, papiers, sacs, etc.) doivent être transportés par chaque participant et déposés aux postes de ravitaillement. Tout coureur surpris à jeter des déchets sera immédiatement DISQUALIFIÉ.

ARTICLE 5 : DESCRIPTION DES ÉPREUVES

Distances et âges minimum :

- 2K (Trail Kids) – âge minimum selon l'organisateur
- 5K – 18+
- 12K – 18+
- 17K – 18+
- 25K – 18+
- 50K – 18+
- 80K – 18+
- 105K – 18+
- 100 Miles – 18+

Le dénivelé, les barrières horaires et limites de temps figurent aux Articles 9 et 12.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT

L'organisation fournit des ravitaillements partiels, y compris l'hydratation au départ, à l'arrivée et aux postes prévus. Chaque concurrent est TENU de porter le matériel essentiel pour l'autonomie (hydratation supplémentaire, nourriture énergétique, téléphone portable, etc.) afin d'assurer sa sécurité et sa performance.

Le participant doit :

- Connaître la distance et les caractéristiques de l'épreuve choisie et être correctement entraîné.
- Être prêt à affronter les problèmes physiques/mentaux liés à la fatigue, aux troubles digestifs, douleurs musculaires/articulaires.
- Reconnaître que l'organisation n'est pas tenue de résoudre ces problèmes ; leur gestion dépend de la préparation du coureur.

Les participants aux ultra-distances (50K, 80K, 105K, 100 Miles) doivent signer les Conditions de Responsabilité lors du retrait du dossard au briefing technique.

ARTICLE 7 : CONDITIONS DE RESPONSABILITÉ / DÉCLARATION DU COUREUR

Les coureurs des 50K, 80K, 105K et 100 Miles doivent accepter le règlement et dégager les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure pendant ou après l'épreuve. Cette déclaration doit être dûment signée lors du retrait du kit.

ARTICLE 8 : CONDITIONS D'ADMISSION

Les mineurs de 12 à 17 ans ne peuvent participer qu'aux distances 2K, 5K, 12K, 17K et 25K. Ils ne sont en aucun cas autorisés à concourir en 50K, 80K, 105K ou 100 Miles en raison de la difficulté.

Exigences :

- Signer la décharge de responsabilité attestant l'aptitude (s'applique à 50K, 80K, 105K, 100 Miles).
- Avoir réglé intégralement les frais d'inscription avant l'événement.

ARTICLE 9 : POINTS DE COUPE

Exemples de barrières horaires (sous réserve de confirmation du parcours) :

• 50K : PC1 El Pital (km ~13) – 11:00 ; PC2 Cantón Los Planes (km ~23) – 13:30 ; PC3 Arrivée (km 50) – 17:00. Temps max : 13 h.

• 80K : PC1 San Ignacio (km ~31) – 08:00 ; PC2 El Pital (km ~43) – 13:00 ; PC3 Cantón Los Planes (km ~58) – 16:00 ; PC4 Arrivée (km 80) – 22:00. Temps max : 24 h.

• 105K : PC1 San Ignacio (km ~31) – 08:00 ; PC2 El Pital (km ~43) – 13:00 ; PC3 Cantón Los Planes (km ~64) – 16:00 ; PC4 Cantón Los Planes (km ~81) – 21:00 ; PC5 Arrivée (km 105) – 03:00. Temps max : 29 h.

ARTICLE 10 : CATÉGORIES

Les vainqueurs sont les concurrents au temps le plus bas après application d'éventuelles pénalités. Sont considérés comme « FINISHERS » uniquement les participants qui passent tous les postes de contrôle et franchissent la ligne d'arrivée dans le délai imparti. Tous les postes sont supervisés par des officiels.

Catégories :

- 2K Libre (Trail Kids H/F)
- 5K Libre (H/F)
- 12K Libre (H/F)
- 25K Libre – Master A & B (H/F)
- 50K Libre (H/F)
- 80K Libre (H/F)
- 105K Libre (H/F)

ARTICLE 11 : INSCRIPTION, FRAIS & OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

Inscriptions ouvertes du 9 septembre 2025 au 15 janvier 2026.

Inclut : dossard, maillot officiel, sac éco, médaille finisher, hydratation, chronométrage, photos et sécurité.

Retrait du kit : preuve d'inscription, preuve de paiement, décharge signée (50K/80K/105K/100M). Aucun remboursement ni transfert. Pièce d'identité (DUI ou passeport) requise.

Tarifs :

- 2K 20 \$
- 5K 25 \$
- 12K 30 \$
- 17K 35 \$
- 25K 40 \$
- 50K 75 \$
- 80K 130 \$
- 105K 175 \$
- 100 Miles 275 \$

Retrait de kits :

- 100 Miles : jeu. 5 fév. – Hôtel Entre Pinos
- 50K, 80K, 105K : ven. 6 fév. – Hôtel Entre Pinos
- 2K, 5K, 12K, 17K, 25K (étrangers) : ven. 6 fév. – Hôtel Entre Pinos (9:00–18:00)
- 2K, 5K, 12K, 17K, 25K : sam. 31 janv. – Hôtel Barceló San Salvador

Dossard : personnel et intransmissible ; doit rester visible en permanence (poitrine/abdomen/jambe). Chaque coureur reçoit un dossard codé par couleur selon la distance.

ARTICLE 12 : LIMITES DE TEMPS

ULTRA MARATHON EL SALVADOR regroupe quatre courses avec des temps maximum non négociables :

- 50K – 14 h
- 80K – 24 h
- 105K – 29 h
- 100 Miles – 45 h

ARTICLE 13 : POSTES DE CONTRÔLE

Des postes de contrôle existent pour 12K, 17K, 25K, 50K, 80K, 105K et 100 Miles. Ils sont des points de passage obligatoires avec personnel autorisé. Tout coureur doit s'y arrêter pour enregistrer son dossard.

Omettre un ou plusieurs postes entraîne la disqualification immédiate. Tout dépassement de barrière horaire impose la remise du dossard et la sortie de course ; continuer signifie le faire sous sa propre responsabilité et sans couverture de l'organisation.

Types d'abandon :

- Obligatoire : retrait décidé par l'équipe médicale.
- Volontaire : signalé à l'organisation et réalisé de préférence aux postes.

Exemples d'implantation :

- 50K : Peña de Cayaguanca (km 5) ; El Pital (km 13) ; Cantón Los Planes (km 26) ; Arrivée (km 50)
- 80K : San Ignacio (km 31) ; Peña de Cayaguanca (km 36) ; El Pital (km 43) ; Cantón Los Planes (km 58) ; Arrivée (km 80)
- 105K : San Ignacio (km 31) ; Peña de Cayaguanca (km 36) ; El Pital (km 43) ; Cantón Los Planes (km 64 et 81) ; Arrivée (km 105)

ARTICLE 14 : POSTES DE RAVITAILLEMENT

Les postes de ravitaillement fournissent boissons et nourriture. Les détails par distance sont communiqués dans les documents d'avant-course et sur les cartes.

ARTICLE 15 : ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

12K / 17K / 25K :

- Dossard ; capacité d'eau ≥ 1 L ; nourriture suffisante ; sac d'hydratation ; lampe/torche.

50K / 80K / 105K / 100 Miles :

- Dossard ; sac/capacité d'eau ≥ 2 L ; nourriture suffisante ; lampe frontale + batterie de rechange ; téléphone portable avec crédit ; sifflet ; gants ; trousse de premiers soins.

Recommandé : écran solaire, lunettes de soleil, gants, casquette, bâtons.

ARTICLE 16 : PÉNALITÉS / DISQUALIFICATION

Les officiels veillent à l'application du règlement et peuvent infliger pénalités ou disqualifications conformément au tableau officiel publié par l'organisation.

ARTICLE 17 : DROP BAG

Le drop bag permet d'accéder à des vêtements/denrées de rechange lors des longues distances. Disponible pour 80K, 105K et 100 Miles. Le sac doit être étiqueté et remis la veille au briefing technique. Accès au drop bag : km 64 – Cantón Los Planes. Retrait possible à l'arrivée ou jusqu'à 11h00 le lendemain.

ARTICLE 18 : ASSISTANCE MÉDICALE

Des équipes médicales seront présentes aux postes avec accès aux véhicules d'urgence pour assurer les soins immédiats et coordonner les transferts hospitaliers si nécessaire. Elles peuvent retirer tout athlète jugé inapte. Un participant peut être autorisé à terminer le parcours en non-compétiteur après un retrait pour raison de santé si validé par le service médical.

ARTICLE 19 : RÉCOMPENSES

L'organisation récompensera les trois premiers de chaque catégorie, sous réserve du respect des articles précédents. Les pénalités sont appliquées par les officiels. Des prix supplémentaires peuvent être attribués jusqu'à la cinquième place par les sponsors.

ARTICLE 20 : CALENDRIER DES REMISES DE PRIX

Hôtel Entre Pinos :

- Samedi 7 février – 21h00 : 50K, 80K, 105K, 100 Miles
- Dimanche 8 février – 9h00 : 2K, 5K, 12K, 17K, 25K

ARTICLE 21 : DROITS DE PUBLICITÉ & D'IMAGE

ULTRAES se réserve tous les droits de couverture photo et audiovisuelle. En s'inscrivant, les participants accordent à ULTRAES le droit exclusif d'utiliser leur identité, photos et enregistrements à des fins directement ou indirectement liées à leur participation. Les photos/vidéos réalisées pendant l'événement ne peuvent pas être utilisées à des fins commerciales par les participants, accompagnateurs ou entraîneurs sans autorisation écrite préalable.

Modifications : l'organisation peut modifier le présent règlement à tout moment sans préavis. L'inscription implique l'acceptation totale. Toute situation non prévue sera tranchée par le jury. L'inscription à ULTRAES 2026 implique l'acceptation totale de ce règlement.